

Solidarité avec les livreurs à deux roues nantais.

La mairie doit entendre les revendications des coursiers mobilisés

Depuis le 8 mars 2021, un arrêté municipal interdit le centre ville de Nantes aux scooters thermiques. Avec cet arrêté, la mairie entend répondre aux plaintes de riverains face aux nuisances sonores et aux difficultés de circulations. **Mais cette mesure rend impossible l'activité de centaines de livreurs à deux roues, qui travaillent déjà dans des conditions indignes.**

En effet, personne n'ignore aujourd'hui les conditions de travail et de rémunérations insoutenables imposées aux livreurs par les plateformes comme Uber ou Deliveroo. Ces dernières n'ont cessé d'augmenter les périmètres de livraison, tout en diminuant dans le même temps la rémunération des courses, rendant leur travail désormais impossible à réaliser à plein temps sans un scooter. **Les plateformes sont responsables de la situation actuelle.** Auto-entrepreneurs, ils ne bénéficient d'aucune protection ou d'aide de la part des plateformes. Ils sont restés exposés tout au long de la crise sanitaire. Nombre d'entre eux ne disposent pas de papiers et sous-louent des comptes pour pouvoir travailler.

L'arrêté municipal complique encore davantage la situation de ces travailleurs déjà rudement exploités, et ce en pleine crise sanitaire. La période de transition annoncée jusqu'au 1er avril, durant laquelle il ne devait pas y avoir d'amendes à l'encontre des livreurs n'a jamais été appliquée. Les amendes pleuvent déjà depuis les 8 mars. **Cet arrêté prend de court les travailleurs sans aucune consultation et ni possibilité d'aménagement.**

Après un mois de mobilisation, les livreurs reçus par la mairie n'ont obtenu strictement aucune réponse à leurs demandes : période transitoire, annulation des amendes, aménagement des horaires, ajout de point de stationnement... La mairie refuse tout en bloc. Ce mépris doit cesser.

Les organisations syndicales, associatives et politiques réunies ci-dessous apportent leur solidarité aux livreurs à deux roues nantais dans leur lutte pour des conditions de travail dignes. Nous demandons à la mairie d'ouvrir de véritables négociations avec les livreurs mobilisés et de prendre en considération leurs propositions.

Nantes, le 12 avril 2021

